



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 26 JANVIER 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 20 janvier 2021, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY *procuration*

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BUFFARD

Date d'affichage : 27 JAN. 2021

OBJET : CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CRUSEILLES PROPOSITION DE
MODIFICATION DU MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE REVALORISATION DE LA
PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 27/01/2021

Reçu en préfecture le 27/01/2021

Affiché le 27/01/2021

SLO

ID : 074-247400112-20210126-D_2021_01-DE

2021-01 ADMINISTRATION GENERALE/ CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CRUSEILLES PROPOSITION DE MODIFICATION
DU MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE REVALORISATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE

CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CRUSEILLES PROPOSITION DE MODIFICATION DU MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE REVALORISATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE

Par délibération n°2018-78 du conseil communautaire du 29 mai 2018, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a approuvé la convention financière et le plan de financement de la construction du centre d'incendie et de secours de Cruseilles dont le montant d'opération est identifié à 3 200 000 € HT.

A l'issue des études d'avant-projet définitif, fixant les principes et techniques de construction et établissant l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, il apparaît que l'autorisation de programme devrait être revalorisée à hauteur de 3 860 000 euros HT (+ 21 %) ; options d'optimisation des couts comprises.

Les principaux éléments d'évolution se décomposent de la façon suivante :

- Le poste **adaptation au terrain** augmente de + 16 425 € HT :
 - Dépassement du budget prévisionnel lors de la consultation et de l'attribution de la mission géotechnique 5 800 € HT
 - Sondages et études complémentaires afin de lever le risque de liquéfaction (suite aux relevés piézométriques qui ont mis en évidence un niveau de nappe à 2.50 mètres de profondeur environ) 10 625 € HT
- Le poste **travaux de construction** augmente de + 496 922 € HT (options comprises) :
 - Actualisation des prix de juin 2018 à novembre 2020, soit une augmentation de 4.4 % de l'enveloppe affectée aux travaux (l'actualisation de l'indice national BT01 sur la même période est de 3.22 %) 123 691 € HT
 - Augmentation du coût des fondations, terrassement et soutènements afin d'intégrer les contraintes géotechniques issues du rapport géotechnique G2AVP 218 962 € HT
 - Ajustements techniques et financiers de la maîtrise d'œuvre sur différents lots :
 - Ajout de certaines prestations dessinées dans les phases précédentes mais non chiffrées
 - Ajout de prestations demandées au programme et non identifiées dans les phases précédentes
 - Ajustement des dimensionnements du bâtiment
 - Ajustement de l'ancrage du bâtiment dans la pente
 - Prise de compte de demandes du SPS278 832 € HT
- Demandes et précisions de la maîtrise d'ouvrage non prévues au programme :
 - Ajout d'un chemin d'accès à l'arrière du bâtiment pour permettre son entretien
 - Fourniture et pose d'une stèle
 - Transformation de la voirie du parking pour l'adapter aux passages VL
 - Ajout de prises et d'un interphone28 415 € HT
- Options qui visent principalement à réduire le poste considéré :
 - Suppression de la résille devant les façades translucides
 - Suppression de la toiture végétalisée
 - Suppression des châssis vitrés intérieurs (châssis positionnés entre 2 pièces)
 - Diminution de la hauteur de fenêtre en façade nord
 - Ajout de commandes électroniques sur les appareils sanitaires (prévention COVID)- 77 951 € HT
- Augmentation mécanique des imprévus, des taux de tolérance APD PRO et TRAVAUX 28 800 € HT
- Enveloppe prévisionnelle de travaux proposée et fixée au marché de maîtrise d'œuvre, inférieure à l'enveloppe prévisionnelle de travaux inscrite dans l'autorisation de programme initial - 8 665 € HT

Envoyé en préfecture le 27/01/2021
Reçu en préfecture le 27/01/2021
Affiché le 27/01/2021 
ID : 074-247400112-20210126-D_2021_01-DE

2021-01 ADMINISTRATION GENERALE/ CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CRUSEILLES PROPOSITION DE MODIFICATION
DU MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE REVALORISATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE

Sur la base de ce nouveau montant et conformément aux règles de financement des opérations immobilières du SDIS, la participation de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles serait portée de 950 000 € à 1 203 918 €.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, 3 abstentions**

- ➔ **DECIDE** la revalorisation de programme (options comprises) ainsi que le nouveau plan de financement de l'opération, qui se traduit par une augmentation de la participation de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents y afférents

Acte certifié exécutoire le : 27 JAN. 2021
Le Président
Xavier BRAND

